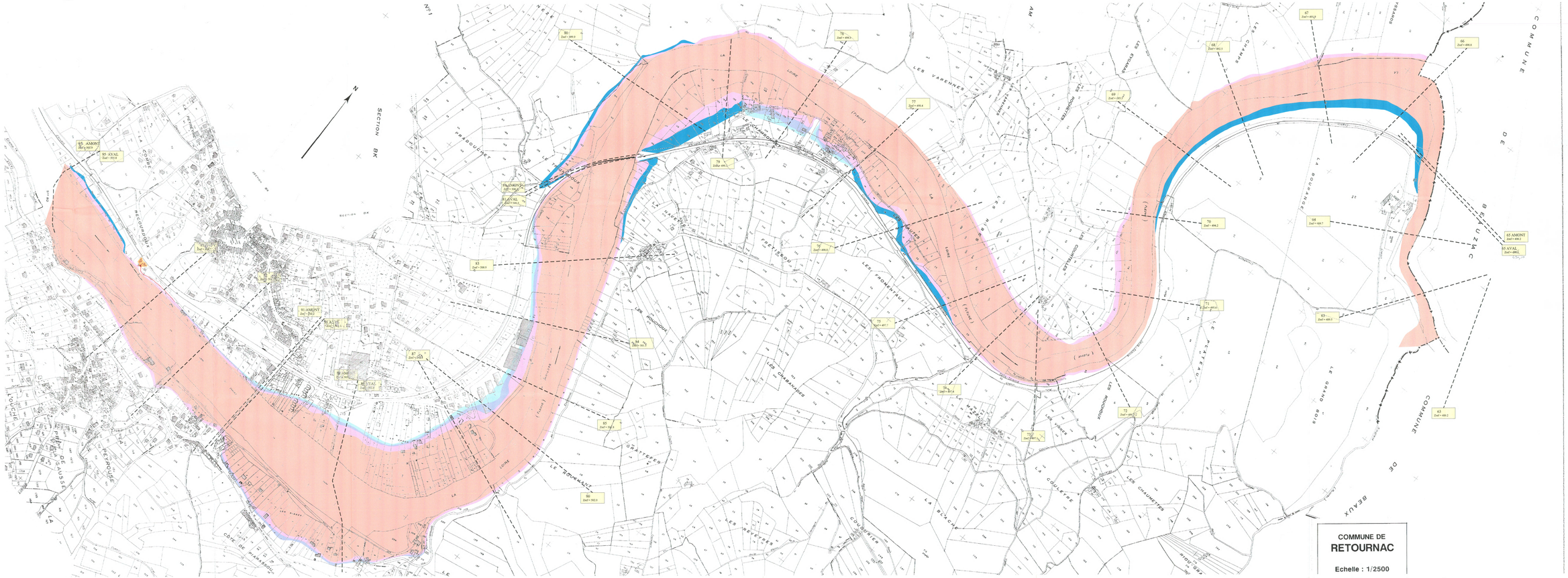

Légende

Zonage réglementaire:

Zone rouge (en zone urbaine ou zone non-urbaine):

- R0 Zone à risque très fort
- R1 Zone à risque fort

Zone bleue:

- B0 Zone à risque moyen ou modéré — en zone non-urbaine
- B1 Zone à risque moyen — en zone urbaine
- B2 Zone à risque modéré — en zone urbaine

Définition des côtes de référence:

- Profil 65 (n° de profil 65) — Profil 65: n° du profil en travers
- Z 490.20: Côte de référence en m.N.G.F.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

Commune de RETOURNAC

P.P.R.I.

Plan de prévention du risque Inondation

3	**Plan du zonage réglementaire (échelle:1/2500) et de définition des côtes de référence (Planche 2 -Secteur aval)**

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE PREFECTORAL DU : 28 Mars 2001

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
13, Rue des Moulins
B.P. 350
43012 LE PUY EN VELAY cedex
Tél : 04 71 05 84 05